



Ses missions

Le rôle et les fonctions du ministère s'inscrivent autour de deux missions et 6 programmes :

» Une mission ministérielle « **Action extérieure de l'État** » comprenant 3 programmes :

- Action de la France en Europe et dans le monde (programme 105)
- Français à l'étranger (programme 151)
- Diplomatie culturelle et d'influence (programme 185)

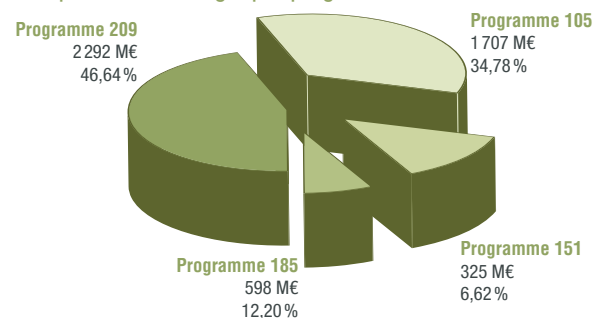
» Une mission interministérielle « **Aide économique et financière au développement** » comprenant trois programmes :

- Solidarité à l'égard des pays en développement (programme 209 géré par le ministère des Affaires étrangères et européennes)
- Aide économique et financière au développement (programme 101 géré par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- Développement solidaire et migrations (programme 301 géré par le ministère de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire)

Un budget de 4,9 milliards d'€ soit 1 % du budget de l'État

dont 300M€ pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, 391M€ attribués à près de 70 organisations internationales et 400M€ pour les opérations de maintien de la paix.

» Répartition du budget par programme



Un ministère à portée de clic



France Diplomatie
www.diplomatie.gouv.fr



Latitude France :
www.latitudefrance.org



France Allemagne
www.france-allemande.fr



Flickr <http://www.flickr.com/francediplomatie>



Friendfeed <http://friendfeed.com/francediplomatie>



Facebook <http://www.facebook.com/francediplomatie>



Twitter <http://www.twitter.com/francediplo>



Netvibes <http://mapage.diplomatie.gouv.fr/>



Youtube <http://www.youtube.com/francediplotv>



Dailymotion <http://www.dailymotion.com/francediplotv>



Delicious <http://delicious.com/FranceDiplomatie>

MA
E

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES



Le ministère des Affaires étrangères et européennes

en bref

2010



Ministère des Affaires étrangères
et européennes
37 Quai d'Orsay
75007 Paris France
www.diplomatie.gouv.fr



Son rôle

Le ministère des Affaires étrangères et européennes

- **informe** le président de la République et le Premier ministre de la situation en Europe et dans le monde
- **conduit l'action diplomatique** de la France en Europe et dans le monde
- **défend les intérêts** politiques et économiques de notre pays sur la scène internationale, **favorise son rayonnement** culturel et scientifique et **mène des actions de coopération**
- **est au service des 2 millions de Français** vivant à l'étranger

Le réseau culturel et scientifique

- 147 centres et instituts culturels dans 89 pays
 - 154 services de coopération et d'action culturelle (SCAC)
 - 228 alliances françaises soutenues sous forme de subvention et/ou de personnel rémunéré par le MAEE
 - 160 missions archéologiques
 - 27 instituts français de recherche à l'étranger (IFRE)
- Le Parlement a approuvé le 12 juillet 2010 la loi relative à l'action extérieure de la France créant ainsi :
- l'Institut français : une diplomatie culturelle plus visible et plus cohérente
 - CampusFrance : un guichet unique pour la mobilité et l'accueil des étudiants étrangers
 - France Expertise internationale : la promotion de l'expertise française à l'étranger

Un ministère en mouvement

- 107 invitations de personnalités d'avenir étrangères en France
- 8 119 journalistes étrangers accrédités et accompagnés lors de visites d'État, visites officielles, ...
- 90 000 personnes reçues au Quai d'Orsay en 2009, dont plus de 8 000 pendant les « journées du patrimoine » (septembre)

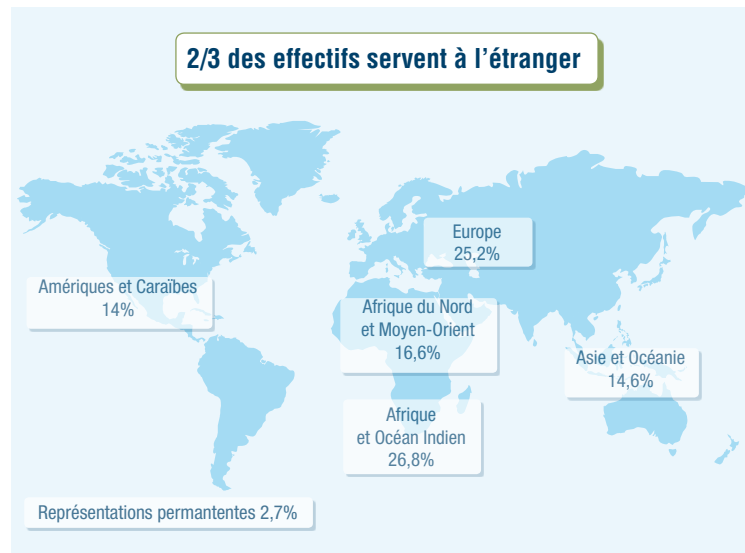
Ses moyens

Un réseau universel de 162 ambassades

La dimension et le périmètre des responsabilités de ces 162 postes diplomatiques sont variables selon les missions confiées à chacun d'entre eux.

Un réseau consulaire de 235 postes

16 000 agents au service de la diplomatie française



Répartition des effectifs (septembre 2009)

Environ :

- 40 % d'agents titulaires ;
- 35 % d'agents recrutés de droit local ;
- 20 % de contractuels ;
- 5 % de militaires.
- 45 % de femmes ;
- 55 % d'hommes.

Au service des Français à l'étranger

La communauté française, en croissance moyenne de 3 % par an (mais de plus de 10 % en Asie Océanie et au Moyen-Orient), a bénéficié depuis 2002 de l'ouverture de 9 sections consulaires et de 8 consulats généraux.

Une ordonnance du 29 juillet 2009 lui permet désormais d'élire ses députés à travers 11 circonscriptions.

La sécurité des Français à l'étranger, une mission prioritaire pour le MAEE

► Le Centre de Crise (CDC)

- Créé le 16 mars 2009, le Centre de Crise s'est notamment mobilisé lors du conflit de Gaza, des troubles sociaux et politiques à Madagascar, au Sri Lanka, au Gabon ; lors des séismes à Aquila (Italie), en Indonésie et en janvier 2010 en Haïti, mais aussi lors de catastrophes aériennes (Vol AF 447 et Vol Yemenia). En 2009, le CDC a enregistré et traité 30 enlèvements, 671 décès de Français à l'étranger et 54 disparitions inquiétantes.

► La rubrique « Conseils aux Voyageurs » de France Diplomatie

- Mise à jour en permanence, elle offre une vision précise de la situation sécuritaire et sanitaire dans chaque pays. Avec 20% des visites, cette rubrique est l'une des plus consultées du site France Diplomatie.

Un service public français à l'étranger

► Le ministère et son réseau à l'étranger remplissent les fonctions :

- d'une **mairie** (8 000 copies ou extraits d'actes d'état civil délivrés, 180 actes de mariage établis par jour ouvrable)
- d'une **préfecture** (1 200 passeports délivrés par jour ouvrable)
- d'une **inspection académique** de l'éducation nationale (plus de 250 000 élèves scolarisés dans 461 établissements du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), dans 130 pays)